



VOS RÉF. Votre mail du 01/08/2023  
NOS RÉF. 2023\_75\_PAC\_PLU\_Sancey  
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-NCY-URBANISME  
E-MAIL : [rte-cdi-ncy-urbanisme@rte-france.com](mailto:rte-cdi-ncy-urbanisme@rte-france.com)

OBJET : PAC – Révision du PLU de la commune de **Sancey**

**DDT DOUBS**

5 voie Gisèle Halimi  
BP91169  
25003 BESANCON CEDEX  
A l'attention de Mme Jullien-Fournier  
[laura.jullien-fournier@doubs.gouv.fr](mailto:laura.jullien-fournier@doubs.gouv.fr)

Nancy, le 03/08/2023

Monsieur le Préfet du Doubs,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 01/08/2023 relatif au porter à connaissance concernant le projet de élaboration du PLU de la commune de Sancey.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (supérieure à c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Bruno PENNEC  
Directeur Adjoint du CDI Nancy

Copie : Commune de Sancey [mairie@sancey.org](mailto:mairie@sancey.org)